

# ITINÉRAIRES D'ACHEMINEMENT ET ZONES DE PRODUCTION DU CANNABIS EN FRANCE (« TRAFIC DE DROGUE : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ DEVENU CENTRAL », 3/4)

Jérôme Fourquet

25/01/2022

**Pour le troisième volet d'une série consacrée aux drogues en France, Jérôme Fourquet analyse les filières du cannabis, qui renseignent sur la puissance acquise par les réseaux de trafiquants.**

Pour ravitailler les près de 4 000 points de vente répertoriés par le ministère de l'Intérieur sur l'ensemble du territoire national, les trafiquants de shit ont constitué des filières très rodées. Le caractère extrêmement structuré et professionnalisé de ces chaînes logistiques clandestines renseigne à la fois sur la puissance croissante acquise par ces réseaux, mais aussi sur le caractère massif de la consommation.

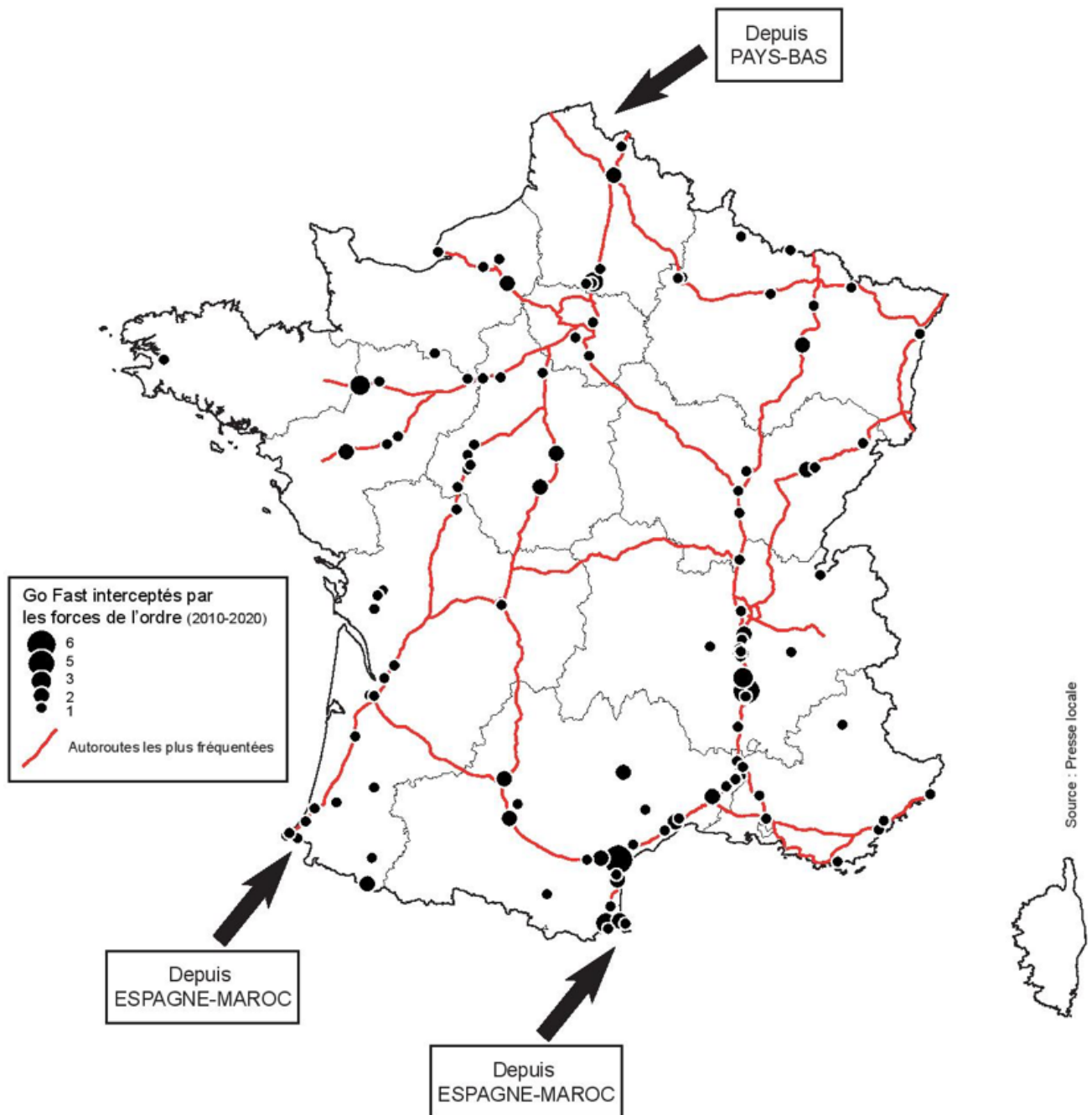
## **Les *go fast* : maillon essentiel de la *supply chain* du cannabis**

Ces filières ont pour but d'acheminer la résine de cannabis et la « beuh » (mélange des feuilles, des tiges et des fleurs de cannabis) du principal foyer de production qu'est à la région du Rif au Maroc jusqu'aux multiples lieux de vente partout en France. La première étape est le franchissement de la Méditerranée en bateau pour être réceptionné sur la Costa del Sol en Espagne. À l'instar des fruits et légumes cultivés dans les serres géantes d'Andalousie, le cannabis et ses dérivés remontent ensuite vers le nord. Ce trajet s'effectue par voiture, le plus souvent *via* les autoroutes espagnoles, puis françaises. Pour sécuriser au mieux cette étape cruciale, les trafiquants ont recours à la méthode dite des *go fast*. Un *go fast* est un convoi composé de plusieurs véhicules qui transportent la drogue à vive allure. Il comprend une voiture « ouvreuse » qui avance en éclaireur et ouvre la voie à la voiture « porteuse », dans laquelle plusieurs centaines de kilos de cannabis ont été chargés, et qui suit la voiture « ouvreuse » à quelques kilomètres d'écart. Un troisième véhicule vient parfois

compléter le dispositif pour assurer une meilleure protection du chargement. Comme toute chaîne logistique, ces organisations appliquent le principe de la division du travail avec des personnes responsables de la fourniture des véhicules (qui sont souvent volés), d'autres qui les préparent, chargent et dissimulent la drogue, quand d'autres sont affectées au convoi avec, là encore, un distinguo entre les pilotes et les gardes armés. Cette « *supply chain* du shit » a développé son propre référentiel professionnel qui ressemble beaucoup à celui du transport routier de marchandises. L'optimisation des trajets et le groupement des chargements sont la règle. Comme parmi les routiers, qui ne jurent pour leurs poids lourds que par Scania, Renault Trucks ou bien Volvo, certaines marques de voitures sont plébiscitées par les trafiquants qui utilisent le plus souvent des berlines allemandes de marque Audi, Porsche ou Mercedes<sup>1</sup>. Et de la même manière que la palette s'est imposée comme module universel de conditionnement dans le transport routier, le monde du *go fast* a adopté la « valise marocaine » comme unité de conditionnement standardisée, la « valise marocaine » étant un ballot de trente kilos de cannabis empaqueté dans de la toile de jute et du ruban adhésif.

Le *go fast*, moyen de transport de masse, s'est développé à partir du début des années 2000 pour répondre à l'explosion de la demande en cannabis. Ce phénomène s'est rapidement banalisé et s'est inscrit dans la réalité sociale de « la France d'après ». En 2008, le film *Go fast*, avec l'acteur Roschdy Zem, sortait sur les écrans. Autre signe plus tangible de l'industrialisation du transport de cannabis, les interceptions de *go fast* par les forces de l'ordre, qui étaient initialement traitées médiatiquement comme des informations spectaculaires, ont progressivement été reléguées dans la rubrique des faits divers. Les cas se sont, il est vrai, multipliés depuis une dizaine d'années. En effectuant une recherche approfondie par mots-clés sur les sites de la presse nationale et régionale, nous avons ainsi recensé près de 150 interceptions sur le territoire national au cours des dix dernières années, soit près d'une par mois en moyenne... Il ne s'agit là que de la pointe émergée de l'iceberg, mais ce volume laisse deviner l'ampleur de l'activité non mise au jour par les forces de l'ordre et la justice.

## **Les autoroutes du cannabis : cartographie des interceptions de *go fast* entre 2010 et 2020**



La carte de la localisation des interceptions de *go fast* par les services de police et de gendarmerie fait apparaître les flux principaux et secondaires de la « *supply chain* du shit ». Cette économie parallèle et illicite emprunte les mêmes axes majeurs que les acteurs de la logistique et du transport routier. Étant donné que la zone de conditionnement et de stockage principale se situe sur la Costa del Sol espagnole, la voie traditionnelle d'acheminement longeant le littoral méditerranéen puis remontant la vallée du Rhône est privilégiée. Les autoroutes A9 et A7, entre le poste frontière du Perthus et Lyon, constituent ainsi l'artère fémorale de ce trafic. Une très importante quantité du cannabis qui rentre en France le fait par cet itinéraire. Après Lyon, une partie des cargaisons poursuit sa route vers la région parisienne et le reste est dispatché dans le quart nord-est de la France. Ces régions peuvent également être approvisionnées *via* la Hollande et

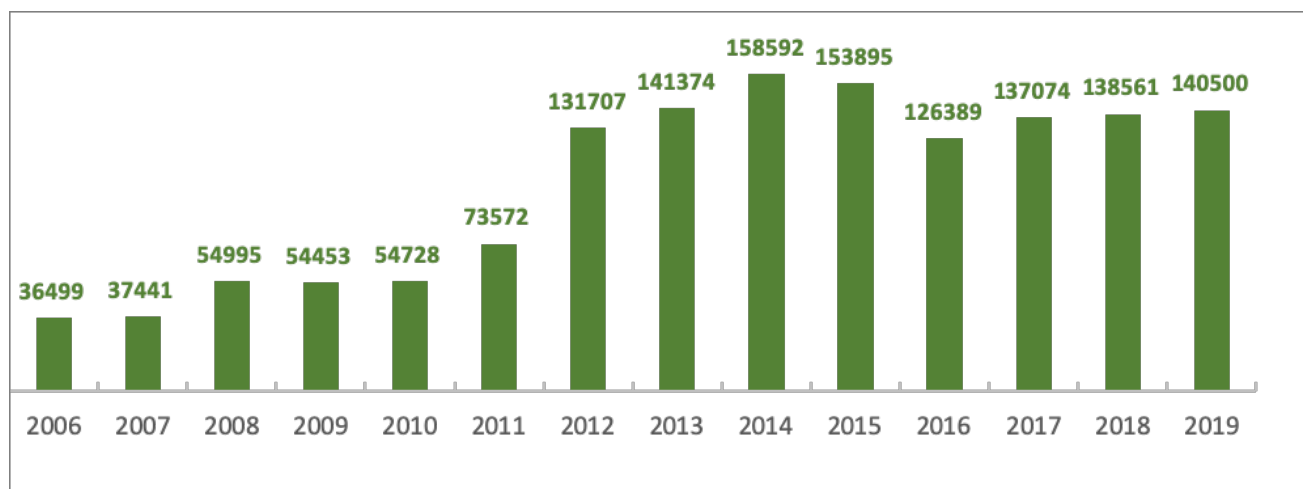
la Belgique, qui desservent aussi l'Île-de-France *via* l'autoroute A1. À l'instar de la cartographie de l'implantation des entrepôts d'Amazon et de ses concurrents, cette géographie des *go fast* nous montre l'importance de la dorsale Lille/Paris/Lyon/Méditerranée dans les flux logistiques contemporains. Mais la façade atlantique n'est pas en reste concernant la circulation du cannabis *via go fast*. L'autoroute A10 constitue ainsi un second axe utilisé pour remonter la précieuse marchandise depuis l'Espagne et pour alimenter Bordeaux, puis la partie ouest du pays, mais aussi l'Île-de-France. Les autoroutes A11 et A81 qui desservent les Pays de la Loire et la Bretagne depuis la capitale sont également empruntées pour convoier le cannabis en provenance des Pays-Bas.

À la lecture des comptes rendus d'interpellations et de procès se dessine ainsi la géographie de la principale activité illicite en France qu'est le trafic de drogue. Les noms de quelques dizaines de cités sensibles, dont sont issus les caïds qui tiennent et organisent l'essentiel du trafic, reviennent fréquemment dans les procédures et les articles de presse. Elles constituent les hubs ou les plateformes de distribution qui alimentent ensuite les points de vente dans leur zone de chalandise régionale. Tous ces points sont reliés grâce au réseau autoroutier abondamment sillonné par les *go fast*. Les convoyeurs du shit parcourent ainsi la même France que les chauffeurs routiers et évoluent dans les mêmes paysages faits de barrières de péage, d'aires de repos, de stations-service et de bretelles d'accès.

## **La production du cannabis s'enracine dans l'Hexagone**

La demande en substances psychotropes étant très soutenue et les modes de consommation étant multiples (consommation addictive ou récréative, « défonce »), l'offre s'est considérablement diversifiée pour répondre aux attentes et besoins du marché. Parallèlement à l'importation, qui assure encore la majeure partie de l'approvisionnement du marché français, une production locale de cannabis se développe depuis quelques années pour répondre en particulier à la demande croissante « d'herbe ». À côté des particuliers qui cultivent pour leur propre consommation, des filières très organisées se sont constituées dans de nombreuses régions, où elles pratiquent désormais la culture du cannabis à très grande échelle. La banalisation et la professionnalisation de cette pratique se lisent dans les chiffres avec une augmentation spectaculaire du nombre de pieds de cannabis saisis par les forces de l'ordre ces dernières années.

### **Nombre de pieds de cannabis saisis par les forces de l'ordre en France**



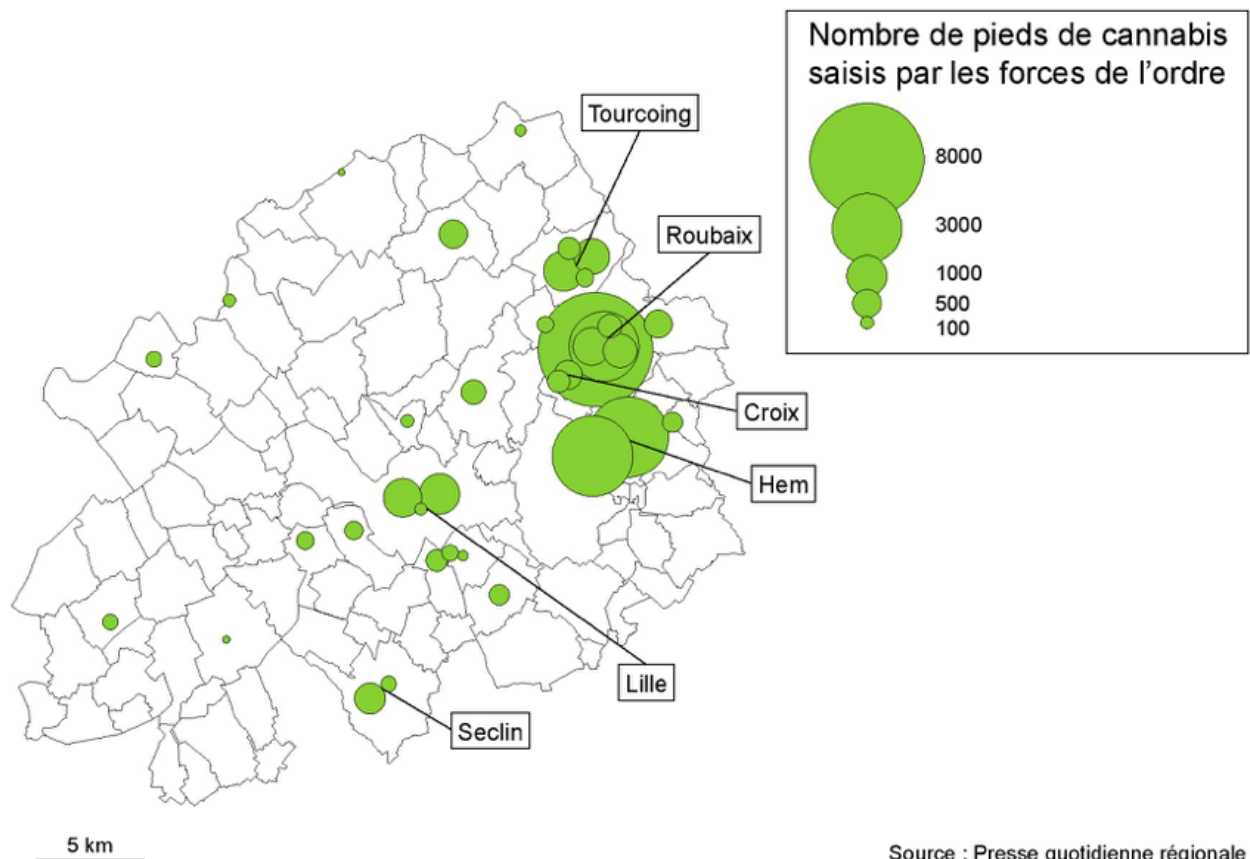
Deux types de territoires semblent particulièrement concernés par ce phénomène : des espaces ruraux assez discrets d'une part, et d'anciens bassins industriels sinistrés, d'autre part. Le cas d'une partie de la vallée de la Durance, dans le Vaucluse, illustre bien la première de ces deux catégories. Dans son grand livre consacré à la métamorphose historique du village de Cadenet<sup>2</sup>, Jean-Pierre Le Goff rappelle que la vannerie fut l'une des principales activités économiques de la région de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1950. Le développement de cette filière s'expliquait par la proximité de la Durance, rivière capricieuse et puissante, dont le cours était bordé de larges parcelles inondables laissées en friche et où l'osier, matière première des vanniers, poussait à profusion. La récolte et le travail de l'osier, qui étaient assurés par les familles les plus modestes du village et des gens du voyage, ont périclité depuis longtemps et ne subsistent plus qu'à l'état artisanal. Mais le biotope, lui, n'a pas disparu et semble particulièrement bien adapté à la culture clandestine du cannabis. Le sol, le climat et la présence d'eau conviennent parfaitement à cette variété de chanvre. La présence de taillis touffus sur ces terrains à l'abandon, difficiles d'accès et peu fréquentés, offre la discrétion nécessaire au développement d'activités illicites. Pertuis, commune voisine de Cadenet, est ainsi devenue ces dernières années un *hot spot* de la culture du cannabis *made in France*. Entre juillet et octobre 2018, ce ne sont pas moins de 11 000 pieds de chanvre qui ont été saisis et détruits lors de différentes opérations de gendarmerie. Ces actions des forces de l'ordre n'ont manifestement pas dissuadé les individus se livrant à ces activités puisque 600 pieds étaient de nouveau découverts en janvier 2020 dans le même secteur, avant une autre saisie en juillet de la même année. Au cours de ces descentes de police, visant souvent des membres de la communauté des gens du voyage installés dans cette zone, toute une infrastructure de production (pompe pour l'irrigation, zones de stockage et de séchage, lampes à incubation...) <sup>3</sup> est à chaque fois démantelée. Pertuis n'est pas la seule commune concernée, des découvertes de ce type sont régulièrement effectuées dans des villages proches comme Villelaure (située entre Cadenet et Pertuis) ou Le Puy-Sainte-Réparate, commune des Bouches-du-Rhône faisant face à Pertuis sur l'autre rive de la Durance et dans laquelle plusieurs centaines de pieds de cannabis avaient été détruits par les gendarmes en septembre 2016<sup>4</sup>, cette plantation occupant

1 000 mètres carrés, surface équivalent à pratiquement trois terrains de basket. Si l'écosystème des bords de la Durance est favorable à cette culture, la proximité avec de grands foyers de consommation d'Aix-en-Provence et de Marseille et des réseaux criminels qui les contrôlent joue aussi beaucoup dans l'essor de cette activité assez éloignée de la vannerie d'antan.

D'autres zones rurales sont également le théâtre de cette culture illicite en expansion, comme le Bocage normand. En lisant les pages de *Ouest-France*, on constate qu'aux confins de la Mayenne, de l'Orne, de la Manche et du Calvados, les descentes de gendarmerie contre des fermes clandestines sont fréquentes dans un terroir où, jusqu'au début des années 1970, les forces de l'ordre et les contributions indirectes faisaient la chasse aux trafiquants d'eau-de-vie, la « beuh » ayant en quelque sorte remplacé la « goutte<sup>5</sup> » dans « la France d'après ».

À l'autre extrémité du pays, les communes populaires de la conurbation lilloise offrent également un certain nombre d'avantages propices à cette activité : bassin de population important (donc de nombreux consommateurs), proximité de la Belgique et de la Hollande (importantes plaques tournantes du trafic de drogue international) et présence de nombreuses friches industrielles permettant une culture *indoor* à grande échelle. En novembre 2019, la police découvrait ainsi 8 000 plants (et le matériel nécessaire à leur culture : serre, système d'irrigation, ventilations, lampes...) dans un hangar abandonné de Roubaix<sup>6</sup>. Toujours dans l'agglomération lilloise, des saisies de même type ont été opérées dans un entrepôt abandonné à Hellemmes en octobre 2020 et dans une ancienne usine à Hem en juin 2016, 4 000 pieds étant de nouveau découverts en 2018 dans cette commune. Les saisies se sont également multipliées dans la ville de voisine de Tourcoing avec notamment la découverte d'une plantation de 800 pieds dans un « bâtiment de type industriel<sup>7</sup> » en juillet 2017. Comme le montre la carte ci-dessous, si la région marseillaise abritait la plupart des laboratoires clandestins de la *French connection* durant les années 1960, l'est de la métropole lilloise constitue désormais un haut lieu de la production *indoor* du cannabis en France.

## **2014-2021 : les saisies de pieds de cannabis dans la métropole lilloise**



La culture à grande échelle du cannabis *indoor* se déploie également dans d'autres territoires désindustrialisés, espaces offrant des friches discrètes et un terreau social paupérisé, comme en témoigne la découverte de lieux de production clandestins à Harnes ou à Arques dans le Pas-de-Calais ou bien à La Courneuve en Seine-Saint-Denis ou à Stiring-Wendel, dans l'ancienne Lorraine sidérurgique. La taille de ces installations illicites en dit long à la fois sur l'ampleur de la demande qu'il s'agit de satisfaire, mais aussi sur l'existence de zones où tout une partie de la population locale s'est désormais affranchie de l'ordre républicain et accepte de manière résignée ou participe plus activement à l'instauration d'activités illicites à grande échelle. Ces territoires paupérisés où s'est incrustée une criminalité organisée sont l'une des facettes constituant le kaléidoscope qu'est « la France d'après ».

**Retrouvez les autres notes de la *série* pilotée par Jérôme Fourquet :**

***Comment la France s'est couverte de points de deal* (24 janvier 2022)**

***Trafic de drogue : le cas de la Castellane à Marseille* (24 janvier 2022)**

***Les routes de la poudre blanche* (25 janvier 2022)**

1. Signe qu'ils font partie intégrante de la vie des quartiers où sont implantés les trafiquants, les artistes français de hip-hop évoquent très régulièrement les *go fast* dans leurs paroles. Exemple parmi d'autres, au début du morceau *Mother Fuck* des rappers JUL et SCH, ce dernier chante : « J'suis en fond d'sept sur la A7, j'suis vers là si y'a du fric à se faire. » L'extrait fait référence à un *go fast* sur l'autoroute A7, le « sept » évoquant probablement le septième rapport de vitesse dont les

voitures de sport sont équipées. Dans *Bande organisée*, morceau le plus écouté et le plus streamé de l'année 2020, le même SCH chante « Oui, ma gâtée, RS4 gris nardo, bien sûr qu'ils m'ont raté », faisant cette fois référence à l'Audi RS4, un modèle prisé pour le transport de drogue.

2. Jean-Pierre Le Goff, *La fin du village*, Paris, Gallimard, 2012.
3. Voir Riad Doua et Marc-Antoine Codron, « Une forêt de cannabis sur les bords de la Durance », *Le Dauphiné*, 20 décembre 2018.
4. Voir Séverine Pardini, « Le Puy-Sainte-Réparate : les gendarmes trouvent 660 pieds de cannabis », *La Provence*, 30 septembre 2016.
5. Nom donné localement à l'eau-de-vie de cidre.
6. Voir « Roubaix : 8 000 plants de cannabis découverts dans une friche industrielle, une saisie record », *Le Parisien*, 7 novembre 2019.
7. Voir « 800 pieds de cannabis dans un hangar à Tourcoing », *Le Parisien*, 6 juillet 2017.